

N°1409

du 29
JANVIER
2021



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

PROJET START FUND

(P.7)

Face à la Covid-19

1 200 enfants et familles
bénéficiaires ciblés dans
6 préfectures du Togo

PND

(P.4)

Programme présidentiel d'excellence (PPE)

Les premiers étudiants bénéficiaires sont prêts à servir

ENERGIE

(P.3)

Accès à l'énergie dans des zones le plus souvent éloignées de tout réseau électrique
Des subventions lancées pour plus d'équipements solaires à usage productif

SANTE ANIMALE

(P.4)

En ce mois de janvier 2021

La peste porcine africaine déclarée à Tandjoaré

(P.3)

Augmentation des cas positifs au COVID-19 au Togo

LE TEMPS DE LA REMOBILISATION

*Comment se protègent les élèves
et les "enfants de la rue" ?*



Colonel Djibril Mohaman, Coordonnateur de la CNGR C19

(P.4) Etat des aires protégées

Déception à Naboulgou,
satisfecit pour Amondè

(P.4) Programme de coopération climatique internationale (PCCI)

Projet de biogaz dans le Kloto

grâce à un financement de Québec

Spectacle

Concert en live ce soir en hommage à l'artiste musicien Jimi Hope

Sa disparition le 5 août 2019 a bouleversé le monde artistique et le public togolais, car sa réputation était faite et dépassait les frontières du pays. Premier artiste rock'n'roll africain, chantant également le blues, Jimi Hope était une bête de scène dont les compositions pleines de philosophie, d'enseignement et d'engagement politique, ont ébloui le public.

Artiste pluridisciplinaire, il maniait avec la même maestria autant ces pinceaux que son harmonica ou sa guitare. L'Institut Français baptisera plus tard sa grande scène du nom de Jimi Hope. Surnommé le Johnny Halliday africain pour ses scènes enflammées, Jimi Hope a marqué plusieurs générations de mélomanes

avec des succès comme Agbebavi, Tôt ou tard, It's too late, Fikè o le o, Ezanledo, Woman... Il laisse plus de 200 tableaux, presque 3 000 chansons enregistrées et inédites, et une douzaine d'albums.

Pour inaugurer la saison culturelle 2021, l'Institut Français du Togo et la Fédération Togolaise de Musique vous invitent à célébrer la mémoire et l'héritage artistique de Jimi Hope au cours d'une soirée exceptionnelle le vendredi 29 janvier 2021 avec l'ensemble de son orchestre et toute la grande famille artistique qui l'a toujours accompagné.

9 JANV. / SCÈNE JIMI HOPE | ENTRÉE : 2 000 FCFA SUR RÉSERVATION - LOMÉ



Coronavirus

Le Festival de Cannes reporté au mois de juillet

En attendant les vaccins. Le Festival de Cannes, plus important festival de cinéma au monde, qui se tient traditionnellement en mai, a été reporté au mois de juillet en raison de la pandémie de coronavirus, selon un communiqué des organisateurs. Initialement, le festival devait se tenir du 11 au 22 mai 2021. Il est désormais reporté du mardi 6 au samedi 17 juillet 2021.

L'an dernier, une édition symbolique avait eu lieu à l'automne avec la projec-

tion de quatre films, issus de cette sélection. Plus qu'un festival, Cannes est une vitrine essentielle pour les films français comme étrangers et une plateforme à récompenses.

Cette année, le premier grand festival du calendrier, la Berlinale, a déjà renoncé à une édition classique : le festival est reporté à mars, et la compétition se tiendra en ligne en raison de la pandémie. Des projections ouvertes au public seront organisées en juin.



Nécrologie

Lars Norén, grande figure du théâtre suédois, est décédé

Le dramaturge et metteur en scène Lars Norén est mort mardi à 76 ans, des suites du Covid-19, a annoncé son éditeur. Auteur parmi les plus représentés dans le monde, sa pièce "Pousière" était entrée au répertoire de la Comédie-Française en 2018.

"J'ai commencé à écrire des poèmes à 13 ans. J'ai été publié à 18 ans et suis resté poète pendant 20 ans. Maintenant j'ai 73 ans. Cela fait donc soixante ans que j'écris. C'est un long, très long temps", écrivait-il y a trois ans Lars Norén, lors de l'entrée de sa pièce Pousière au répertoire de la Comédie-Française. "L'importance de Lars Norén comme auteur et dramaturge est presque impossible à résumer en quelques phrases, mais il était l'un des plus grands de notre temps", a salué Eva Bonnier, son editrice au sein des éditions Albert Bonnier, dans un communi-



qué.

Célèbre dans son pays comme à l'étranger, souvent placé dans la lignée des géants August Strindberg (1849-1912) et Ingmar Bergman (1918-2007), il avait commencé par la poésie dans les années 60 avant de se concentrer sur le théâtre à la fin des années 70, comme auteur et metteur en scène.

Ses œuvres qui l'ont révélé incluent La nuit est la mère du jour (1982), Le chaos est le voisin de Dieu (1983), Calme (1984), ou encore Bobby Fischer vit à Pasadena en 1990. "Dans mon écriture, la vie intime des hommes et les questions de société s'entremêlent souvent", écrivait-il. Son œuvre est imprégnée de résurgences personnelles

telles que les perversions sexuelles, les maladies psychiatriques, les relations conflictuelles entre parents et enfants et le recours à la violence.

Il avait fait scandale à la fin des années 90 avec la pièce 7:3, pour laquelle il avait recruté des prisonniers dangereux purgeant des longues peines, dont deux néonazis, jouant leurs propres rôles avec de nombreux propos haineux et antisémites.

Mais le drame s'était poursuivi hors de la scène : profitant de leur levée d'écrou, de nombreux braquages avait été commis par un des acteurs amateurs, Tony Olsson. Dont un tragique au lendemain de la dernière de la pièce, qui s'était terminé par la mort de deux policiers dans la commune de Malexander, dans le sud-est du pays.

Littérature

Margaret Atwood a désormais un prix à son nom

La fondation canadienne Writers' Trust a tenu à honorer l'écrivaine ainsi que son époux en renommant leur prix du meilleur roman ou recueil de nouvelles de l'année. Il est aujourd'hui possible de remporter le prix Margaret Atwood et Graeme Gibson, doté de 60.000 \$.

Dans leur communiqué, les organisa-

teurs expliquent avoir voulu rendre hommage à ce couple littéraire dont l'histoire est fortement liée à la fondation. En effet, Margaret Atwood et Graeme Gibson ont créé l'organisation en 1976 avec l'aide de quelques camarades écrivains. Leur but était alors de favoriser la culture littéraire canadienne. Les deux auteurs ont été en

couple durant près de 5 décennies jusqu'à la mort de Gibson en 2019.

Pour espérer pouvoir concourir à ce nouveau prix, il faut être un citoyen canadien - ou résident permanent - publié par une maison d'édition professionnelle. Les ouvrages en lice devront être publiés entre le 1er octobre 2020 et le 30 septembre

2021.

Les finalistes seront ensuite sélectionnés par un jury indépendant de trois membres. On connaîtra le lauréat 2021 le 3 novembre prochain lors des Writers' Trust Awards. Le gagnant empochera pas moins de 60.000 \$, les finalistes repartiront eux avec 5000 \$ chacun.

Numérique

Amazon veut rendre n'importe quel livre publié accessible en moins d'une minute

On connaît le credo d'Amazon, qui place l'utilisateur avant toute chose. Cela signifie simplicité et ergonomie de son site et de ses services, moyennant une "prison dorée" qui incite le consommateur à rester au sein des services de la firme. Le siège d'Amazon recherche un designer spécialisé dans l'expérience utilisateur, afin d'améliorer l'accessibilité de son site et de ses produits.

Une offre d'emploi publiée par Amazon annonce la recherche d'un designer spécialisé dans l'expérience utilisateur, avec une appétence particulière pour les questions liées à l'accessibilité numérique.

La firme de Seattle a ouvert ce poste

pour "nous aider à rendre accessible n'importe quel livre publié, en 60 secondes ou moins, à tous les consommateurs du monde, peu importe sa langue, son appareil, son âge, sa localisation, ses capacités physiques ou cognitives".

Le candidat ou la candidate qui sera sélectionné pour le poste rejoindra l'équipe

de Books Design Studio, chargé, comme son nom l'indique, des questions relatives au livre numérique. Il travaillera notamment sur le développement de nouvelles fonctionnalités, liées à l'accessibilité, dans l'environnement Kindle et sur les livres numériques MOBI, le format propriétaire d'Amazon.

AZIMUTS INFOS

Grippe : un nouveau pas vers un vaccin universel

La protéine M2, commune à de nombreuses formes de la grippe, avait déjà été testée pour créer un vaccin mais les résultats avaient été décevants. Des chercheurs coréens viennent pourtant de montrer l'efficacité d'un nouveau vaccin à base de cet antigène chez des souris. Comment ont-ils fait ? Ils l'ont administré sous la langue !

Chaque année, les personnes les plus fragiles doivent se protéger contre la grippe saisonnière. À l'heure actuelle, aucun vaccin universel n'est proposé car l'antigène ciblé, l'hémagglutinine, subit fréquemment des mutations. Aussi, le rendez-vous annuel chez le médecin devient une vieille habitude... Qui pourrait se perdre si l'on arrivait à proposer une solution efficace contre toutes les formes de grippe.

Et une nouvelle piste vient d'être découverte par des chercheurs coréens de l'Institut international du vaccin (Ivi), dont les résultats sont publiés sur Plos One. Des études précédentes avaient montré que la protéine M2 (pour matrix protein 2) était très bien conservée dans les différentes formes virales de la grippe A. La piste de cet antigène, déjà testé comme vaccin par injection parentérale, avait été abandonnée faute de résultats prometteurs. Des scientifiques coréens se sont alors demandé si le problème ne provenait pas du mode d'administration.

Cette bonne idée les a amenés à montrer que l'antigène M2 était tout à fait adapté pour protéger contre une infection de plusieurs variantes grippales, y compris contre la grippe aviaire ou la grippe A, celle qui a sévi en 2009. Mais cela ne fonctionne bien que si le vaccin est déposé sous la langue. Au-delà de la forte réponse immunitaire induite chez les souris, les défenses se sont particulièrement bien organisées pour protéger les poumons, l'organe ciblé par l'agent infectieux.

Peut-être de nouvelles stratégies de vaccinations

"La vaccination sublinguale avec M2 induit une réponse immunitaire dans les poumons des souris alors que le même produit administré par injection parentérale ne le fait pas, commente Man-ki Song, auteur principal de l'étude. C'est probablement pour cette raison que les tentatives précédentes qui portaient sur l'injection de vaccin à base de M2 n'avaient pas fonctionné." Et d'ajouter : "Cette approche de la vaccination offre de nouvelles stratégies pour prévenir d'une infection de la grippe et pourrait être utilisée pour contrôler des épidémies de gripes potentielles."

Cette nouvelle suscite l'optimisme dans le monde de la recherche contre la grippe. Si les mêmes effets étaient observés chez l'être humain, la vaccination par administration sublinguale de M2 pourrait s'imposer comme la meilleure solution pour lutter contre une pandémie. Alors que des chercheurs annonçaient il y a quelques jours avoir créé un virus de la grippe aviaire très pathogène, suscitant ainsi la polémique, voilà une voie de recherche plus douce...



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

Augmentation des cas positifs au COVID-19 au Togo

LE TEMPS DE LA REMOBILISATION

Comment se protègent les élèves et les «enfants de la rue» ?

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, le Coordonnateur national de la riposte contre la Covid-19, le Colonel – Médecin Djibril Mohaman s'était présenté à la presse dans un état un peu particulier rompant avec sa verve habituelle. Il exprimait ainsi sa désolation de voir les cas actifs au coronavirus flamber dans notre pays. Il faut juste retenir que des mesures drastiques pourraient être prises si la situation ne s'améliore pas dans les jours à venir. Déjà, la région des savanes est bouclée, commerces, bars, buvettes, boîtes de nuit, lieux de culte, marchés sont fermés, funérailles, baptêmes, mariages et réjouissances sont interdits, mieux, la circulation entre préfectures, villes et villages est proscrite. Cette situation est la résultante du relâchement presque total de tous face aux mesures barrières édictées par le gouvernement et l'OMS. Le Colonel a fait cas des funérailles, mariages, baptêmes, réjouissances populaires... qui sont pignon sur rue ci et là comme si nous étions en une période normale. Alors que ce sont des occasions fécondes pour une propagation rapide du virus. Mais alors, si les adultes baissent la garde, qu'en est-il des enfants ?

Etonam Sossou

Il est presque 13 heures sur l'avenue Gnassingbé Eyadéma, le soleil de plomb qui s'abat sur la ville pousse les vendeurs à la sauvette à se réfugier sous les arbres devant le siège d'une société de téléphonie mobile. Malgré cette situation, certains vendeurs continuent à se faufiler entre les véhicules avec des conducteurs très souvent furieux, à cause des embouteillages. Parmi ces vendeurs ambulants, il y a Solim, arrivé quelques mois plutôt d'Anié. Âgée d'à peine 12 ans, la jeune fille a un plateau d'oranges pelées sur la tête et dit être à sa deuxième année de vente à la sauvette. « J'avais six

ans quand ma maman est partie pour Lagos. J'ai été placée chez ma tante qui me maltraitait, ce qui a impacté sur mes études. Après trois tentatives échouées pour obtenir le CEPD, j'ai décidé de venir à Lomé pour me débrouiller », relate Solim. La jeune enfant ne semble pas particulièrement inquiétée par la Covid 19. «Le coronavirus existe. Mais j'ai besoin d'argent pour vivre. À part porter quelques fois les masques, je n'ai pas le temps et le matériel de lavage de mains. C'est Dieu qui me protège », précise-t-elle. Avant d'ajouter : « Ce n'est pas un travail facile. Je suis très souvent bousculée par des voitures et les motos. Parfois, les clients te tou-

chent de façon inappropriée. Quand tu donnes ta marchandise dans la voiture, le conducteur part sans te payer. Il m'est aussi arrivé des situations où ma recette de la journée a été arrachée par des bandits. Mais je dois vendre pour aider ma cousine chez qui je vis à payer le loyer et la nourriture », se confie-t-elle.

Des activités pourtant dangereuses, reconnaissent les petits eux-mêmes. « C'est risqué de vendre dans les carrefours, avec cette maladie du Coronavirus qui fait rage dans le monde et au Togo actuellement. Parce qu'il y a des gens qui toussent sur nous, et nos mains se touchent même. Mais on n'a pas le choix », explique Aïdi, une

amie de Solim, revendeuse de paye.

Comme ces deux jeunes filles, ils sont nombreux à exercer une activité : faiseurs de poubelles, mendicants, porteurs, collecteurs d'objets divers, employés de ménages, gardiens et laveurs de véhicules, cireurs, vendeurs de produits divers, ... Certains se tournent vers le vol. Il s'agit en fait d'une incessante quête quotidienne pour trouver de quoi subsister non seulement pour eux-mêmes, mais aussi, le cas échéant, pour leur famille. «Une ONG m'a donné une bavette que je lave les soirs avant de me coucher. Nous dormons dans un endroit contre 100fcfa et il peut arriver que quelqu'un d'autre ait volé ton masque. Dans ce cas, tu es obligé de sortir sans protection même si tu cours le risque d'être infecté », déclare Koffi, orphelin de père et de mère, vendeur de bonbons et de papier mouchoir aux feux tricolores, de l'un des plus grands carrefours de Lomé.

Ils sont plus de 6 000 enfants en situation de rue au Togo. Et entre se protéger contre la pandémie et assurer leur survie, le choix de ces enfants est clair. Ils ont préféré gagner de l'argent au risque de leur vie que de mourir de faim. Le gouvernement et les organisations de promotion des droits de l'enfant doivent mener des réflexions sur ce phénomène de travail des enfants avant l'âge prévu par la loi.

Le respect des mesures barrières dans les écoles laisse à désirer

En vue de limiter la propagation du coronavirus dans les écoles, le gouvernement togolais a imposé un



Colonel Djibril Mohaman, Coordonnateur de la CNGR C19

certain nombre de mesures aux établissements scolaires avant la rentrée. Des acteurs de défense des droits de l'enfant au Togo, dans leur rôle de protection, ont fait le suivi du respect de ces mesures barrières. Une trentaine d'établissements scolaires ont été ciblés au cours du premier trimestre, soit du 2 novembre au 23 décembre 2020. Le constat révèle un laxisme dans l'application des mesures. Les dispositifs de lavage des mains sont en nombre insuffisants et la distanciation sociale (1m) n'est pas respectée, dans les écoles ciblées lors du suivi, explique le Secrétaire exécutif du FODDET.

Les acteurs du domaine ont constaté qu'aucun établissement scolaire de la trentaine ciblé ne dispose d'une salle d'isolation destinée aux éventuels cas d'infections au coronavirus. L'une des mesures contre la Covid19 en milieu scolaire est d'avoir au maximum 40 élèves par classe. Mais les défenseurs des droits de l'enfant ont relevé qu'il y avait dans certaines salles 90 élèves assis souvent à trois par banc. « Quand nous avons interpellé les enseignants sur ce problème, ils ont affirmé qu'ils vont les diviser en deux groupes. Le premier sera programmé pour la matinée et le deuxième l'après-midi. Trois jours après, nous avons fait le même constat et jusqu'à la fin du trimestre. La décision du gouvernement est louable, mais dans la pratique

elles ne sont pas respectées », a précisé Ghislain Alédji, Secrétaire Exécutif du Forum des organisations de défense des droits de l'enfant au Togo (FODDET).

Le système de lavage de mains est dans la majorité des cas disposé seulement devant les écoles contrairement aux consignes du gouvernement qui demandent qu'il soit positionné devant chaque salle de classe. «C'est devenu un objet ornemental. Quand vous arrivez devant certains établissements scolaires, le dispositif est là, mais n'est pas utilisé. Vous pouvez passer sans vous laver les mains ». Les masques ne sont pas correctement portés par les élèves déplore ce défenseur des droits des enfants. Les élèves les mettent juste au menton alors qu'ils doivent couvrir et le nez et la bouche. « Nous avons remarqué que les enfants enlèvent les masques, s'amuse avec et les reportent. Or, la bavette est un dispositif qui va empêcher les salives de contamination du virus de se propager », se désole Ghislain Alédji.

Les résultats de ce suivi de l'application des mesures, restitués partiellement à Lomé en décembre 2020, seront transmis au gouvernement qui, selon les organisations de défense des droits de l'enfant au Togo, doit revoir la question de distanciation sociale en construisant dans un bref délai des salles de classe.

Accès à l'énergie dans des zones le plus souvent éloignées de tout réseau électrique

Des subventions lancées pour plus d'équipements solaires à usage productif

Late Pater

Le gouvernement togolais maintient son souhait d'un accès à l'énergie électrique durable à tous à l'horizon 2030. En passant surtout par l'électrification rurale décentralisée qui va être portée sur des zones le plus souvent éloignées de tout réseau électrique. Dans ce sens, l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER) et la GIZ (coopération allemande) forment équipe à travers le programme ProEnergie initié par le partenaire allemand. Les deux entités viennent de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner, le 8 février 2021, environ douze (12) entreprises opérant dans le secteur des énergies renouvelables togolais. Ces entreprises seront incitées à développer des modèles commerciaux pérennes et adaptés aux populations, permettant l'accès à l'énergie aux populations des zones éloignées du réseau électrique.

Les entreprises choisies recevront des incitations financières (subventions) pour chaque système solaire éligible vendu ou installé (pompes à eau solaires ; systèmes de conservations solaire : réfrigérateurs ou congélateurs ; couveuses solaires) aux clients finaux sur une approche commerciale. Leurs prestations comprennent le dimensionnement de la pompe solaire, du système d'irrigation et/ou d'adduction d'eau potable, la fourniture et l'installation de tous les équipements, une formation sur l'utilisation et l'entretien et un service après-vente adéquat. Pour les réfrigéra-

teurs, il s'agit de vendre au client final, assurer une formation à l'utilisation et à l'entretien et assurer un service après-vente adéquat.

Mais ces incitations seront payées après que les ventes soient rapportées et vérifiées par des agents vérificateurs. Car la voie choisie est le financement basé sur les résultats (RBF), différent des subventions traditionnelles. Ce qui veut dire que les fonds pour l'incitation octroyés à une entreprise de distribution seront déboursés après un contrôle des résultats (l'installation et le fonctionnement des systèmes chez les clients). Ou encore que les entreprises devront financer leurs ventes, soit par des prêts bancaires commerciaux, soit par d'autres sources de financement comme elles le font généralement, et auront, après vérification des résultats, des appuis financiers du Projet de promotion des équipements solaires productifs (PESoP) pour les soutenir dans leurs activités. La méthode vise à réduire ou à atténuer les défaillances du marché commercial et permet de surmonter les risques temporaires de développement du marché. «Le RBF n'a pas pour but de subventionner le prix de vente à long terme des produits aux clients. Les entreprises participantes sont libres d'utiliser les incitations financières pour toute activité qu'elles jugent nécessaire pour développer leurs marchés», souligne l'avis à manifestation d'intérêt.

Dans le cadre de ce projet, les entreprises peuvent choisir les modèles commerciaux qui leur conviennent. La distribution gratuite des systèmes n'est pas acceptée, de

même que les produits vendus à un prix inférieur au prix d'importation. La vente doit être faite avec une garantie de deux (2) ans au minimum par l'entreprise. Cette garantie couvre les défauts techniques des équipements mais ne couvre pas ceux qui sont liés aux mauvaises utilisations.

Pour recevoir les incitations financières, les équipements doivent être vendus ou installés entre le 25 janvier 2021 (date de publication de l'avis) et le 30 décembre 2021. Ils ne doivent pas être financés ou subventionnés par un autre bailleur ou organisation. Le montant maximum par entreprise et les conditions de paiement seront connus après la signature des contrats par les entreprises sélectionnées. Toutes les demandes d'incitation doivent être envoyées à l'AT2ER au plus tard le 31 décembre 2021.

Et par équipement solaire productif, on désigne tout équipement utilisant l'énergie solaire photovoltaïque pour son fonctionnement et dont l'usage est destiné à des fins économiques (activités génératrices de revenus).

Rappeler que l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables est un établissement public, créé en mai 2016. Elle ambitionne de transformer le potentiel énergétique naturel du pays en énergie électrique pour le développement des localités rurales. Elle a la double responsabilité d'accélérer l'électrification rurale et d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du Togo.

Conséquence de la montée des contaminations au Covid-19

Interdit de circuler entre les préfectures dans les Savanes

Le gouvernement parle d'une importante augmentation du nombre de cas dans la région des Savanes, notamment dans les préfectures de l'Oti et de l'Oti-Sud. Ce qui, dit-il dans un nouveau communiqué officiel pris ce 26 janvier, le conduit à prendre de nouvelles mesures appliquées à compter du mercredi 27 janvier 2021, et ce jusqu'à nouvel ordre. Ainsi, le couvre-feu de 20 heures à 5 heures et le bouclage sont désormais étendus à toute la région des Savanes c'est-à-dire aussi bien les préfectures du Grand Tône (préfectures de Tône, Kpendjal, Kpendjal-Ouest, Cinkassé et Tandjoaré, déjà concernées depuis le 17 janvier 2021) que les préfectures du Grand Oti (Oti et Oti-Sud). De même, toutes ces sept préfectures sont bouclées individuellement ; ce qui interdit la circulation des personnes d'une préfecture à l'autre dans la région des Savanes.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le gouvernement procède par gradation. Entre les deux dates, le 22 janvier, il a décidé l'interdiction de la consommation sur place dans tous les bars dans le Grand Tône y compris les bars traditionnels et la fermeture totale de tous les lieux de culte installés sur le ressort territorial du Grand Tône (tout regroupement en leur sein est interdit ; les pèlerinages et les camps de prières sont

également suspendus). Toujours dans le souci de rompre efficacement la chaîne de transmission du virus.

Parallèlement, ça se précise de plus en plus pour la campagne de vaccination contre le Covid-19 au Togo. «Dans le cadre de la riposte rigoureuse et afin de maintenir sous contrôle l'épidémie de Covid-19 au Togo, le gouvernement se prépare au lancement de la campagne de vaccination sur toute l'étendue du territoire dans les semaines à venir. Afin d'assurer les étapes de la vaccination et la traçabilité des vaccins, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir identifier, en collaboration avec les directeurs préfectoraux de la santé, un centre de vaccination contre le Covid-19 par commune dans vos préfectures respectives. Je vous prie également d'établir la liste du personnel de santé vaccinateur par centre de vaccination. Les listes des centres de vaccination identifiés et du personnel vaccinateur sont attendues à la Coordination nationale de gestion de la riposte au Covid-19 au plus tard le 30 janvier 2021», a écrit le Professeur Colonel Djibril Mohaman aux préfets, présidents des comités locaux de gestion, ce 25 janvier.

Face à cette situation de montée exponentielle des cas de contamination et de décès liés au coronavirus, un seul mot d'ordre : la remobilisation, c'est-à-dire le respect scrupuleux des mesures barrières.

Etat des aires protégées

Déception à Naboulgou, satisfecit pour Amondé

Late Pater

Ce sont les deux faces du ressenti du ministre de l'Environnement et des ressources forestières, Foli-Bazi Katari, après sa visite de terrain dans les régions des Savanes, le 22 janvier, et de la Kara, le 23 janvier 2021. Sur le site du parc Ôti-Kéran, à Naboulgou, à cheval entre les préfectures de l'Oti-Sud et de la Binah, l'attraction d'antan a disparu. Aujourd'hui, le parc est envahi par les riverains et les étrangers et on y voit que des habitations, des champs de cultures vivrières et de rente comme le coton. Il est aussi carbonisé, donnant des gros sacs de charbon qui sont obtenus par fumigation des arbres. Alors que, à Amondé dans le canton de Sirka (préfecture de la Binah), les riverains de la forêt classée sont toujours déterminés à protéger leur forêt qui a fait sélectionner le canton pour la mise à échelle du projet des éco-villages. Un projet à plusieurs volets : agriculture, élevage et pisciculture, énergie, assainissement et environnement.

Après ces constats, très déçu par le comportement des occupants,



Foli-Bazi Katari lors de la visite, avec des agents forestiers

Foli-Bazi Katari pense qu'une journée de réflexion interministérielle devra être organisée dans les prochains jours pour envisager la conduite à tenir, de façon participative, en vue de sauver le parc Ôti-Kéran. Et tout logiquement, le ministre encourage les riverains de la forêt classée de Sirka à continuer la surveillance, l'enrichissement des zones dégradées et la protection de cet écosystème de 1.000 hectares, classé par arrêté depuis octobre 1947. Avant de promettre de résoudre les «doléances mineures» à lui formulées par le groupement des maraîchers.

Au ministère de l'Environnement, on insiste sur le fait que les efforts fournis par les agents forestiers sont parfois anéantis par cet envahissement des aires protégées par les

riverains et l'interférence des politiciens dans la gestion des aires protégées et leurs intoxications de la population. On y ajoute les problèmes causés par les transhumants, les feux de végétation, le manque de matériel, de locaux et d'effectifs. Autant de problèmes qui ont poussé à commettre, courant 2020, un groupe de consultant pour évaluer et faire l'état des lieux des 83 aires protégées réparties sur toute l'étendue du territoire togolais. L'idée est d'aboutir à une meilleure planification de la gestion des 793.288 hectares du système national des aires protégées. Les initiatives de sauvetage ont déjà permis de dégager 405.000 hectares de forêts sécurisées (soit 7,5% du territoire) et matérialisés par l'implantation des bornes, en accord avec les populations.

En ce mois de janvier 2021

La peste porcine africaine déclarée à Tandjoaré

Communiqué du ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural. Il est porté à la connaissance de toute la population togolaise qu'une infection liée à la peste porcine africaine (PPA) s'est déclarée au cours de ce mois de janvier 2021 dans des élevages des localités de Pligou, Yemboure, Bombouaka, Tandjoaré et Sissiak dans la préfecture de Tandjoaré (Région des Savanes). Le ministre rappelle à toute la population togolaise que la peste porcine africaine est une maladie animale qui attaque uniquement les porcins domestiques et sauvages. Elle cause de fortes mortalités dans les élevages de porcs mais n'a aucun effet sur la santé humaine.

Face à cette situation, un arrêté portant déclaration d'infection de la peste porcine africaine a été pris, entraînant le déroulement immédiat des mesures de riposte à savoir : l'abattage et la destruction de tous les porcs résiduels et les produits dérivés dans lesdits élevages ainsi que dans toutes les exploitations porcines environnantes des foyers dans les différentes localités touchées, suivis de désinfection et d'un vide sanitaire de six (6) mois ; l'interdiction de mouvements des porcs, de leurs produits dérivés ainsi que le matériel d'élevage et des aliments pour animaux dans les zones d'infection pour une durée de six (6) mois ; une indemnisation sera accordée aux éleveurs dont les animaux seront abattus et

détruits par les services vétérinaires, selon la grille d'indemnisation en vigueur au Togo.

Le ministre invite instamment les éleveurs de porcs de toute la préfecture de Tandjoaré à mettre en œuvre les mesures de biosécurité au niveau de leurs élevages. Il appelle la population et particulièrement les éleveurs à la vigilance, au respect scrupuleux des mesures sanitaires et à l'observance des règles élémentaires d'hygiène, conformément à la loi de la police sanitaire en vigueur au Togo. Le ministre compte sur la collaboration des populations pour un meilleur contrôle de la peste porcine africaine au Togo.

Fait à Lomé, le 27 janvier 2021

Afrique subsaharienne/Education

Un portail pour le respect de la parité hommes-femmes

Chaque année, la Journée internationale de l'éducation, le 24 janvier, est l'occasion de rappeler qu'aujourd'hui encore, plus de 250 millions d'enfants et de jeunes ne vont toujours pas à l'école et qu'en Afrique subsaharienne, moins de 40 % de filles achèvent leur scolarité secondaire. Malgré une augmentation à tous les niveaux de l'éducation, les filles sont toujours plus susceptibles d'être exclues que les garçons, et cette exclusion s'est accrue en raison de la pandémie actuelle.

Cette année, la secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, a choisi Dakar pour lancer, le 26 janvier le portail dédié aux Ressources éducatives libres pour l'égalité femmes-hommes (Reliefh). Il est destiné à l'enseignant-

tes, enseignantes et personnelles d'encadrement désirant intégrer l'égalité femmes-hommes dans leur pratique quotidienne d'enseignement, et plus largement, à toutes les institutions et les personnes intéressées par ce sujet. Cette nouvelle plateforme permet la recherche, l'échange et le partage des ressources et bonnes pratiques entre les pays de la francophonie pour la promotion de l'égalité dans le domaine de l'éducation.

Actuellement, 7 millions d'enseignants, des primaire, collège, et lycée exercent en Afrique subsaharienne sans disposer de supports leur permettant d'intégrer le concept de l'égalité femmes-hommes dans leurs enseignements.

L'idée de ce portail est née à l'is-

sue de la Conférence internationale sur l'éducation des filles et la formation des femmes dans l'espace francophone organisée à N'Djamena (Tchad), en 2019.

Ce portail est le fruit d'une collaboration étroite entre l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) dans le cadre de la valorisation des compétences internes des opérateurs de la francophonie. Il est déployé dans le cadre des activités de l'Alliance francophone pour l'éducation qui rassemble les différents acteurs de la francophonie pour faire face, ensemble, aux enjeux de la qualité de l'éducation en français dans le monde et à l'égalité femmes-hommes.

Programme de coopération climatique internationale (PCCI)

Projet de biogaz dans le Kloto grâce à un financement de Québec

Jean AFOLABI

Biothermica Technologies Inc. (Biothermica) réalisera un projet intégré de gestion et de valorisation des déchets dans la préfecture de Kloto, au Togo. Pour ce faire, l'entreprise de Montréal, spécialisée dans la valorisation de la biomasse et des biogaz, bénéficiera d'une aide financière gouvernementale de 499 733 dollars dans le cadre du Programme de coopération climatique internationale (PCCI). L'annonce est de la ministre responsable de la région de Montréal, Mme Chantale Rouleau, citée par le portail francophone *Leleopard.com*.

Le projet global de l'entreprise comprend la mise sur pied d'un système de collecte des déchets, la mise en place ultérieure d'un lieu d'enfouissement technique (LET) utilisant des technologies de récupération des biogaz et l'établissement d'une centrale de production d'électricité à partir de sources renouvelables, soit le biogaz et l'énergie solaire. L'apport le plus important du projet

à la lutte contre les changements climatiques viendra du captage du biogaz émis par la décomposition des déchets. Le projet pourrait permettre des réductions cumulatives équivalant à plus de 260 000 tonnes de CO₂ d'ici 2030, estime l'entreprise.

Le financement accordé servira, dans un premier temps, à étudier le terrain du futur Lieu d'enfouissement technique (LET) que la préfecture de Kloto met à la disposition du projet, à soutenir l'ONG Bioénergie Togo dans ses activités, à établir la collecte, à démarrer le ramassage des déchets, à former des techniciens et à sensibiliser la population aux bienfaits de la propreté et de la gestion durable des déchets. En plus de contribuer à la production d'énergie propre et à la lutte contre les changements climatiques, le projet générera des retombées économiques dans la région et créera des emplois à la fois pour les Togolaises et les Togolais et pour les Québécoises et les Québécois, affirme-t-on.

Grâce au transfert d'expertise que réalisera Biothermica, c'est une organisation locale, Bioénergie Togo, qui sera propriétaire du LET et qui dirigera les opérations de collecte et d'enfouissement des déchets. Le projet impliquera également la participation active de plusieurs groupes togolais locaux et celle de la population à travers Bioénergie Togo. Biothermica participera à la construction de la future centrale électrique alimentée au biogaz et à l'énergie solaire et assurera son opération.

Le projet générera des revenus par la vente d'électricité et par son admissibilité à la délivrance de crédits carbone dans le cadre du mécanisme de développement propre du protocole de Kyoto, et en cohérence avec les principes de l'accord de Paris sur les changements climatiques.

Biothermica estime ainsi que les frais d'opération du projet seront autofinancés au terme des cinq premières années.

Programme présidentiel d'excellence (PPE) pour le PND

Les premiers étudiants bénéficiaires sont prêts à servir

Les étudiants en Master II de la première promotion du Programme présidentiel d'excellence (PPE) pour le Plan national de développement (PND, 2018-2022), lancé en 2019 sous le haut patronage du Chef de l'Etat, ont reçu ce 27 janvier 2021 leur diplôme de fin de formation. C'était au cours d'une cérémonie solennelle présidée par le Premier ministre, Mme Victoire Tomégah-Dogbé au nom du Président de la République. Après dix-mois (18) mois de formation professionnelle, ces jeunes togolais, 20 au total, disposent désormais de compétences avérées en leadership, communication et gestion de projet pour apporter leur plus-value à l'administration en vue de l'implémentation des projets structurants du PND. Ainsi, le programme a également permis aux étudiants d'être pluridisciplinaires et de développer d'autres compétences en résolution de problèmes, pensée analytique, esprit critique, collecte de données primaires.

L'encadrement a été assuré par SHARE, un organisme international spécialisé dans la formation de nouvelles générations de talents, après une sélection rigoureuse parmi 800



candidats étudiants les plus méritants en Master 1 dans les Universités de Lomé et Kara et de l'Université catholique de l'Afrique de l'ouest (UCAO).

La formation est dispensée parallèlement à leur cursus universitaire avec l'appui des partenaires notamment le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et Ecobank Transnational Incorporated (ETI).

La mise en place du Programme présidentiel d'excellence (PPE) pour le Plan national de développement traduit la ferme volonté du Président de la République de faire des jeunes des acteurs privilégiés du développement. Acet égard, Madame le Premier ministre a remercié le Chef de

l'Etat pour la confiance renouvelée en la jeunesse de notre pays, et exhorté les récipiendaires à faire montre des valeurs à savoir le patriotisme, l'entrepreneuriat et les compétences qu'ils ont acquises au cours de leur formation. «Je tiens à féliciter les jeunes diplômés qui se sont démarqués par leur détermination et leur discipline dans le travail. Ils pourront valablement servir leur pays en contribuant à la modernisation de notre administration. Cette formation d'excellence ne doit pas leur faire oublier une valeur essentielle qui leur permettra de grandir autant personnellement que professionnellement : l'humilité», a-t-elle indiqué à la fin de la cérémonie

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Atténuer l'impact du Covid19

241 milliards adjugés mardi par les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 26 janvier 2021, à une injection de liquidités d'un montant de 3.623,953 milliards. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 241,300 milliards. L'opération arrive à échéance le lundi 01 février 2021, indique la Banque centrale. Elle est ressortie d'un taux fixe de 2,0000%.

Au total, quatre-vingt-neuf (89)

établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'adjugent respectivement 1.119,365 milliards et 747,921 milliards. Ils sont suivis par ceux du Mali avec 473,000 milliards, du Burkina Faso avec 364,710 milliards, du Bénin avec 358,450 milliards. Le Niger s'adjuge 259,557 milliards. La Guinée-Bissau fait 59,650 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications s'est établi à 3.524,7 milliards en novembre 2020, contre 3.451,5 milliards en octobre 2020, soit une hausse de 2,1%. Ces adjudications sont réalisées depuis le 27 mars 2020 à taux fixe, à savoir le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres, qui a été ramené à 2,0% depuis le 24 juin 2020.

FOOTBALL/

Véron Mosengo-Omba : " La FIFA veut des élections libres et ouvertes "

La situation à cause de laquelle un comité de normalisation du football a été créé en Côte d'Ivoire est différente de celle du Cameroun où, malgré une décision du Tribunal arbitral du sport (TAS) annulant son élection, l'exécutif du football camerounais continue de gérer les affaires courantes, a expliqué le directeur des fédérations membres de la FIFA, Véron Mosengo-Omba, dans cette interview avec l'APS.

Hervé A.

Pourquoi, y a-t-il autant de comités de normalisation du football en Afrique ?

Il n'y en a pas qu'en Afrique. En Asie, il y en a deux, en Amérique du Sud un, et en Afrique deux, puisque la mission du comité de normalisation des Comores arrive à terme dès la fin du mois de janvier 2021. C'est vrai qu'aucun comité de normalisation n'a été nommé pour soutenir les associations membres de la FIFA en Europe, même si la Grèce a reçu un soutien qui ressemble à cela. Mais il faut se poser la bonne question de savoir pourquoi la FIFA, en accord avec les confédérations, peut être emmenée à autoriser la création d'une direction provisoire externe au sein de ses fédérations membres.

A l'origine de la nomination d'un comité de normalisation, il y a toujours le constat d'un problème durable au sein de l'association concernée, un problème qui l'empêche d'accomplir les tâches essentielles attendues de tout membre de la FIFA, avec l'indépendance requise. Il s'agit essentiellement de problèmes d'interférences des gouvernements dans les élections et/ou de blocages liés à des bases statutaires et réglementaires confuses ne permettant pas l'exercice de l'autorité de surveillance que représente la FIFA à l'égard de ses membres.

Et grâce au travail des comités nationaux composés de professionnels dont la tâche est de réviser les bases statutaires et réglementaires avant d'organiser de nouvelles élections, les associations membres, qui en ont bénéficié, sont désormais dotées de meilleurs outils de gouvernance.

Et dans le cas de la Côte d'Ivoire, c'est le manque de clarté des textes et une confusion entre le pouvoir exécutif et la commission électorale. Au finish, la FIFA et la CAF se sont mises



d'accord pour installer une commission ad hoc chargée de rédiger un rapport sur la situation. Elle a interviewé 25 personnes. Et c'est sur la base de ce rapport que le bureau du conseil de la FIFA a décidé d'installer un comité de normalisation.

Vous parlez de manque de clarté des textes en Côte d'Ivoire. Quelle en est l'ampleur ?

Les bases légales existantes ne permettaient surtout pas, par exemple, de dire clairement qui pouvait représenter les membres de la fédération à son assemblée générale. Mais je ne veux pas en dire plus puisque cette question est actuellement pendante au TAS.

Vous avez installé un comité de normalisation en Côte d'Ivoire. On a l'impression que vous avez obtenu le soutien de l'Etat ivoirien.

Je ne peux pas empêcher que des gens aient cette impression. Cela dit, la nomination d'un comité de normalisation n'était pas l'affaire de l'Etat ivoirien. Si cette nomination leur convient, tant mieux. Il (l'Etat ivoirien) n'a pas été impliqué dans cette nomination.

Ce que je peux dire, c'est qu'avant de décider de nommer un comité exécutif, la FIFA évalue évidemment le contexte, en concertation avec la confédération concernée, et entend les souhaits des Etats comme de l'opinion publique. Mais elle est libre de

prendre sa décision en toute indépendance puisqu'elle s'applique à l'un de ses membres.

Dans le cas de la Côte d'Ivoire, je pense que chaque Ivoirien voulait de ce comité de normalisation pour avoir des élections libres et transparentes. S'agissant de la composition du comité de normalisation en Côte d'Ivoire, nous avons appris que les personnes que la FIFA a nommées bénéficient d'un préjugé favorable.

Pourquoi avoir décidé d'une normalisation en Côte d'Ivoire alors que vous avez laissé telle quelle la situation au Cameroun, où les juridictions nationales ont déclaré nulle et non avenue l'assemblée générale qui a désigné l'exécutif actuel ?

Ce sont deux cas complètement différents. Au Cameroun, on avait un comité de normalisation qui a travaillé et organisé des élections ayant permis l'installation en 2018 de l'exécutif actuel. Mais certains clubs ont remis en question les décisions de cette assemblée générale électorale devant le TAS en demandant son annulation et la réinstallation du comité exécutif de 2009. Le TAS a décelé des irrégularités formelles, qui justifient l'annulation des élections. Il a exclu l'idée de réinstaller le comité exécutif de 2009 et a SUGGERE lui-même de maintenir les organes actuels jusqu'aux nouvelles élections, qui doivent se tenir dans

les meilleurs délais.

La FIFA n'a donc fait que suivre la décision du TAS et a estimé, dans ce cas précis, que l'équipe en place, non validée en tant qu'organe élu, pouvait assurer l'intérim jusqu'aux nouvelles élections. Pour les affaires courantes uniquement, et sous la surveillance de la FIFA.

On accuse la FIFA d'être trop présente en Afrique. De vraies ou fausses accusations ?

Je rappelle que la juridiction de la FIFA est l'addition de ses 211 associations membres. La Fifa est partout où sont présents ses membres. C'est son devoir. On devrait plutôt s'inquiéter si la FIFA était absente du continent africain, un important vivier pour le football mondial. L'une des ambitions du président Gianni Infantino, c'est d'accompagner le développement du football en Afrique, qui dispose d'un potentiel largement inexploité.

Mais quand le président Infantino vient à Rabat, lors d'une rencontre de la CAF, et parle d'une organisation de la CAN une fois dans les quatre ans, n'est-ce pas une ingérence ?

Non, il a émis une opinion. Rien n'empêche le président de la FIFA d'exprimer une opinion à ce sujet. Il y a des arguments à faire avaloir pour les différentes formules concernant la périodicité de la CAN. Je comprends aussi les arguments de ceux qui disent que cet agenda (la périodicité actuelle, une CAN dans les deux ans) permet de doter les pays d'infrastructures sportives.

En vérité, certains hauts dirigeants de la CAF avaient déjà donné leur accord et avaient déjà discuté avec le président Infantino, qui n'était qu'un porte-parole. Dans tous les cas, l'idée n'est plus de saison.

Un protocole strict pour les médias

L'attente et le suspense prendront bientôt fin pour les journalistes et photographes accrédités aux Jeux de Tokyo. Ils devraient découvrir dès la fin de la semaine prochaine leurs conditions de travail pendant le prochain rendez-vous olympique, en particulier les contraintes liées aux mesures sanitaires.

Lucia Montanarella, la responsable des opérations médias au CIO, a profité d'une visioconférence organisée par l'AIPS pour annoncer que le voile serait levé le 4 février avec la mise en ligne du " Tokyo Playbook ".

Le document détaillera les protocoles imposés aux journalistes et photographes présents. " Je veux être claire, ce seront des Jeux très différents ", a prévenu Lucia Montanarella, citée par AroundtheRings. Sans entrer dans les détails, l'Italienne a confié que le nombre de journalistes sera réduit sur les sites, notamment dans les zones mixtes.

Les contacts avec les athlètes seront également revus à la baisse, pour se limiter parfois à des échanges en mode virtuel. Enfin, les positions des photographes seront non seulement espacées les unes des autres, mais aussi éloignées de l'action afin d'assurer la sécurité sanitaire des athlètes.

Les candidatures d'Omari et Zetchi recalées !

Tous deux prétendants à une place au sein du Conseil de la FIFA à l'occasion de l'assemblée générale électorale de la Confédération africaine de football (CAF) prévue le 12 mars prochain à Rabat, l'Algérien Kheiredine Zetchi et le Congolais Constant Omari ne seront pas en mesure de se présenter. Dans un courrier adressé mardi à la CAF, la Commission de contrôle de la FIFA a en effet annoncé que leurs candidatures ont été invalidées.

Actuel président par intérim de la CAF, Omari fait l'objet "d'une enquête formelle en cours par la commission d'éthique de la FIFA", nous apprend la correspondance. De son côté, Zetchi se voit reprocher d'avoir oublié de "signaler des sanctions imposées par la CAF et la Ligue de football professionnel d'Algérie". Le patron de la FAF a déjà annoncé qu'il va déposer un recours pour contester cette décision.

Enfin, comme pressenti, le président sortant de la CAF, Ahmad Ahmad, qui fait l'objet d'une suspension de 5 ans de toute activité liée au football imposée par la FIFA, a vu sa candidature pour la présidence de l'instance invalidée.

L'ivoirien Jacques Anouma, le Sénégalais Augustin Senghor, le Sud-Africain Patrice Motsepe et le Mauritanien Ahmed Yahya ont en revanche tous été autorisés par l'instance dirigeante du ballon rond à briguer la présidence de la CAF. Reste à savoir comment réagira la CAF, qui a été court-circuitée dans ce dossier. L'instance avait en effet prévu d'auditionner Motsepe et Yahya le 28 janvier avant de donner son feu vert définitif...

Shubenkov contrôlé positif

Sergey Shubenkov, le champion du monde du 110 m haies en 2015 (médaillé d'argent en 2017 et 2019), a été contrôlé positif au furosémide, un diurétique, considéré comme un agent masquant. L'information a été révélée par plusieurs médias russes, mais elle n'a pas été confirmée par la RUSADA et par la Fédération russe d'athlétisme (RusAF).

L'analyse de l'échantillon A montre des traces de furosémide, un produit de la classe S5 (diurétiques et agents occultants), mais avec une très faible concentration. L'échantillon B n'a pas encore été analysé. Sergey Shubenkov n'est donc pas suspendu, même à titre provisoire, mais il risque jusqu'à 4 ans de suspension. Pour la RusAF, engagée dans un processus de réintégration depuis l'élection à l'automne dernier d'un nouveau président, le coup est rude. Sergey Shubenkov n'est pas seulement l'un des athlètes les plus brillants de sa génération, il compte également parmi la quarantaine de Russes autorisés à concourir dans les compétitions internationales sous couvert de neutralité.

Avec ses compatriotes Mariya Lasitskene, la sauteuse en hauteur, et Anzhelika Sidorova, la perchiste, il a régulièrement pris position pour un vaste coup de balai à la RusAF afin d'en finir avec les années de dopage et de corruption. Preuve de l'importance de l'affaire, le ministre russe des sports, Oleg Matytsin, a décidé de profiter de sa visite cette semaine à Barnaul, où réside Sergey Shubenkov, pour s'entretenir personnellement avec lui.

CHAN

De chaudes empoignades en quarts de finale

La Guinée s'est qualifiée mercredi 27 janvier pour les quarts de finale en faisant match nul face à la Tanzanie (2-2). La Zambie obtient aussi son ticket après une rencontre sans but face à la Namibie (0-0).

La phase de groupes du CHAN 2020 s'est achevée mercredi 27 janvier avec la troisième journée de la poule D. La Guinée et la Zambie rejoignent le Mali, le Cameroun, la RD Congo, le Congo, le Maroc et le Rwanda pour les quarts de finale.

La Zambie affrontait la Namibie, déjà éliminée, et la Guinée croisait le fer au stade de la Réunification de Douala avec la Tanzanie. Les Zambiens et les Guinéens pouvaient se contenter d'un match nul pour passer.

Lors des deux premières journées, la Guinée avait balayé la Namibie (3-0) avant d'être rejointe sur le fil par la Zambie (1-1), ce qui avait stoppé sa qualification dès le deuxième match. La Tanzanie, - absente des quatre précédentes éditions du CHAN -, après une défaite face à la Zambie (2-0) et une petite victoire contre la Namibie, devait absolument l'emporter.

Après l'ouverture du score de Gnagna Barry sur penalty (4e), Majogoro a égalisé d'une superbe frappe à la 23e minute. À la pause, la

Guinée tenait sa qualification.

Au retour des vestiaires, la Tanzanie a pris les devants grâce à une tête de Edward Manyama sur corner (69e). Mais la Guinée est revenue dans le jeu dans les dix dernières minutes pour arracher sa qualification avec une tête Victor Kantabadouna et terminer en tête du groupe (82e). La Guinée défiera le Rwanda.

De son côté, la Zambie, quart de finaliste des deux précédentes éditions, avait bien l'intention de faire bonne figure au stade Omnisports de Limbe face à des Namibiens qui n'avaient plus rien à jouer. Finalement, les deux équipes se sont quittées sur un nul (0-0). Les Chipolopolo affronteront le Maroc.

L'étape finale débute samedi 30 janvier 2021 par deux affiches alléchantes. Les Aigles du Mali seront face aux Diables Rouges de la République du Congo en première, 16h00 Temps Universel. Le choc du jour opposera les Léopards de la RD Congo, favoris de la compétition, aux Lions Indomptables du Cameroun, hôtes de la compétition à 19h00 TU.

Le chapitre des quarts va se fermer le dimanche 31 du mois courant. Le tenant titre et sérieux candidat à sa succession, le Maroc sera devant la séduisante équipe de Chipolopolo de la

Zambie pour le troisième match de ces quarts à 16h00 TU. 3 heures plus tard, la Guinée sera devant les Amavubis

du Rwanda dans un match qui s'annonce passionnant.

TOKYO 2021

Thomas Bach : " Notre mission est d'organiser les Jeux, pas de les annuler "

A moins de six mois des Jeux de Tokyo, elles se font désormais presque quotidiennes pour annoncer l'annulation de l'événement olympique et paralympique. Le président du CIO les entend. Mais, de son propre aveu, il ne les écoute pas.

Thomas Bach l'a encore martelé mercredi 27 janvier, à l'occasion d'une conférence de presse en ligne organisée après la réunion de la commission exécutive du CIO : les Jeux de Tokyo se dérouleront bien aux dates prévues, du 23 juillet au 8 août 2021. Ils ne seront ni reportés ni annulés, et encore moins déplacés dans un autre endroit du monde.

" Nous ne perdons pas notre temps en spéculation, a insisté le dirigeant allemand pour couper court aux questions sur les rumeurs d'une annulation. Nous sommes pleinement concentrés et engagés sur l'organisation réussie des



Jeux de Tokyo. Notre mission est d'organiser les Jeux, pas de les annuler. Notre rôle est de faire en sorte que le rêve des athlètes devienne une réalité. Nous demandons juste de la patience, de la compréhension. C'est le message principal."

sites de compétition. Longtemps écartée, à Lausanne comme à Tokyo, l'option du huis clos est aujourd'hui envisagée. " Cela, je ne peux pas vous le dire ", a répondu Thomas Bach à une question sur la présence ou non des spectateurs aux Jeux de Tokyo.

Mais le président du CIO a insisté : " Tout le monde voudrait avoir des stades pleins et des foules en liesse. Mais une organisation sûre est la première priorité. Nous ferons tout ce qui est nécessaire pour organiser des Jeux sûrs."

Le choix des mots n'est pas anodin. Sans l'exprimer réellement, Thomas Bach ouvre la porte à un possible huis clos, le premier de l'histoire des Jeux. Rien n'est encore décidé, la question devrait être tranchée au plus tard à la fin du mois de mars. Mais le scénario de stades vides est désormais bien posé sur la table.



Les nouveaux actes fiscaux

Validité d'un (01) an

Validité de trois (03) mois

[illegible][illegible]

Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité.

QUITUS FISCAL

Sur la période d'au moins un an :

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale BIC de 15% appliquée sur la valeur en douane

des marchandises importées par des contribuables inactifs :

- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.

Les bénéficiaires du projet Start Fund / Face à la Covid-19

1 200 enfants et familles ciblés dans 6 préfectures du Togo

Jean AFOLABI

Dans le cadre du projet «Appui aux filles et garçons vulnérables face à la Covid-19», les volontaires nationaux (VNC/VEC) se sont retrouvés en rencontres communautaires, du 14 au 16 janvier 2021, dans le but de la validation des listes issues du ciblage des 1 200 enfants et familles dans les six (6)

préfectures que couvre le projet. Après l'étape d'identification et de collecte des enfants des familles vulnérables face à la Covid-19 sur le terrain, les volontaires nationaux retenus pour piloter le projet ont procédé à la validation des listes issues de l'identification dans chaque commune. Ces listes ont été présentées à la communauté en présence des chefs de cantons ou villages, les

CVD/CCD, les représentants de l'Action sociale, les représentants de la direction de l'éducation, des représentants des personnes handicapées, etc.

Les listes ainsi validées permettront aux volontaires nationaux d'identifier les besoins réels de ces enfants et leurs familles, pour une prise en charge effective et totale, précise-t-on à l'Agence nationale du

volontariat au Togo (Anvt).

Il est rappelé que le projet «Appui aux filles et garçons vulnérables face à la Covid-19» consiste à identifier 1 200 enfants (filles et garçons), âgés entre 7-14 ans, qui ont abandonné l'école ou qui sont susceptibles d'abandonner, en raison des conséquences de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Il vise d'une part à la réinsertion scolaire de ces enfants et jeu-

nes, à renforcer le pouvoir économique des familles vulnérables suite à la crise de la Covid-19. D'autre part, ajoute l'Agence, le projet vise à sensibiliser les communautés sur les violences basées sur le genre et la pandémie au Coronavirus dans les 64 cantons que couvre la région Maritime, à travers l'appui des volontaires nationaux de l'Agence nationale du volontariat au Togo, qui sont char-

gés de la mise en œuvre de ce projet.

Le projet, mis en œuvre par Plan International Togo, en partenariat avec l'ANVT, est financé par START FUND et ses partenaires. Le projet «Appui aux filles et garçons vulnérables face à la Covid-19» a un délai d'exécution de deux mois et couvre uniquement, les six préfectures de la région maritime.

Campagne de vaccination contre la pandémie de coronavirus

La CEDEAO pour une approche d'achat groupé des vaccins

* 240 millions de doses de vaccins visées dans le court terme.

* Début des campagnes de vaccination au plus tard à fin juin 2021.

Jean AFOLABI

La lutte contre la pandémie de coronavirus est entrée dans la phase de vaccination. Alors que les pays plus riches ont pu obtenir les vaccins et ont lancé des campagnes de vaccination de masse, les pays de la sous-région sont encore à la traîne, pour des raisons évidentes. La plupart des pays de la sous-région sont susceptibles d'avoir des vaccins dans le cadre du programme COVAX sou-

tenu par l'OMS – Organisation mondiale de la Santé. Alors que, de sources médicales, les premières doses dans le cadre de ce programme ne peuvent arriver que vers la fin du mois de mars.

Pendant qu'on y est, la 58ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), tenue le samedi 23 janvier par vidéoconférence, a opté pour une approche d'achat

groupé des vaccins anti-Covid19. Elle a, à cet effet, instruit la Commission de la CEDEAO à mettre en place un Fonds renouvelable pour les vaccins, et lance un appel aux gouvernements nationaux, aux banques de développement, au secteur privé et aux partenaires à y contribuer. «Ce fonds servira à garantir la disponibilité des vaccins anti-COVID dans la région, par un approvisionnement commun à court terme et une fabrication régionale à moyen et long ter-

mes», précise le communiqué final.

La Conférence a instruit également la Commission de la CEDEAO et l'OOAS – Organisation ouest africaine de la Santé –, en collaboration avec les Etats membres, à conduire le processus d'approvisionnement de 240 millions de doses de vaccins, de préférence ceux approuvés par l'OMS, à travers des démarches directes et collaboratives auprès des fabricants, des partenaires et des gouvernements étrangers

amis qui pourraient être disposés à vendre des doses supplémentaires qu'ils auraient préalablement acquises. La Conférence demande à la Commission de la CEDEAO et à l'OOAS de conduire ce processus d'approvisionnement des vaccins, en cohérence avec l'Initiative COVAX et en tenant compte des initiatives des Etats membres au niveau continental et international, afin de s'assurer de disposer du maximum de vaccins possible. La Conférence a égale-

ment instruit que les campagnes de vaccination commencent au plus tard à la fin du mois de juin 2021.

La Conférence décide de la mise en place immédiate d'un Groupe de travail sur la COVID-19, chargé d'entreprendre la campagne de collecte de fonds, et de nommer d'éminents citoyens, comme champions de l'investissement pour soutenir la campagne.

Sur le marché financier de l'UMOA / Suivant les besoins du pays

585 milliards projetés par le Togo en 2021

Sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), le Togo compte mobiliser en tout Cinq cent quatre-vingt-cinq (585) milliards de francs Cfa cette année pour les besoins de financement du programme gouvernemental. C'est ce que révèle le calendrier annuel prévisionnel des émissions par adjudication des Etats membres rendu public par l'agence UMOA-Titres. Ce montant ce décline en 185 milliards le premier trimestre, 165 milliards le

deuxième trimestre, 160 le troisième trimestre, et 75 milliards les trois derniers mois de l'année.

Au premier trimestre, le Togo prévoit 160 milliards de francs en quatre émissions d'Obligations assimilables du trésor (OAT) et 25 milliards de francs en une seule de Bons assimilables du trésor (BAT), pour faire le plein des 185 milliards. Sur deux émissions, des bons le 8 janvier et trois obligations couplées le 22, le Trésor du Togo s'en est déjà sorti

avec un montant total de 115,498 milliards. Reste des OAT à 20 milliards le 19 février, deux OAT couplées à 40 milliards le 5 mars, des OAT à 20 milliards également le 19 mars.

Sur le plan des huit (8) Etats membres – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo –, le volume global prévisionnel des émissions s'élève à 5 333 milliards, réparti selon les instruments comme suit

: 1 565 milliards de bons du Trésor ; 3 768 milliards d'obligations du Trésor. Sur le premier trimestre 2021, les intentions font état d'un montant de 1 611 milliards dont: 601 milliards de bons du Trésor ; 1 010 milliards d'obligations du Trésor.

De manière générale, d'après UMOA-Titres, les émissions de bons et d'obligations visent «...à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Togo. Les

titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)».

Afrique subsaharienne/Education

Un portail pour le respect de la parité hommes-femmes

Chaque année, la Journée internationale de l'éducation, le 24 janvier, est l'occasion de rappeler qu'aujourd'hui encore, plus de 250 millions d'enfants et de jeunes ne vont toujours pas à l'école et qu'en Afrique subsaharienne, moins de 40 % de filles achèvent leur scolarité secondaire. Malgré une augmentation à tous les niveaux de l'éducation, les filles sont toujours plus susceptibles d'être exclues que les garçons, et cette exclusion s'est accrue en raison de la pandémie actuelle.

Cette année, la secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, a choisi Dakar pour lancer, le 26 janvier le portail dédié aux Ressources éducatives libres pour l'égalité femmes-hommes (Reliefh). Il

est destiné à l'enseignantes, enseignantes et personnelles d'encadrement désirant intégrer l'égalité femmes-hommes dans leur pratique quotidienne d'enseignement, et plus largement, à toutes les institutions et les personnes intéressées par ce sujet. Cette nouvelle plateforme permet la recherche, l'échange et le partage des ressources et bonnes pratiques entre les pays de la francophonie pour la promotion de l'égalité dans le domaine de l'éducation.

Actuellement, 7 millions d'enseignants, des primaire, collège, et lycée exercent en Afrique subsaharienne sans disposer de supports leur permettant d'intégrer le concept de l'égalité femmes-hommes dans leurs enseignements.

L'idée de ce portail est née à l'issue de la Conférence internationale sur l'éducation des filles et la formation des femmes dans l'espace francophone organisée à N'Djamena (Tchad), en 2019.

Ce portail est le fruit d'une collaboration étroite entre l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) dans le cadre de la valorisation des compétences internes des opérateurs de la francophonie. Il est déployé dans le cadre des activités de l'Alliance francophone pour l'éducation qui rassemble les différents acteurs de la francophonie pour faire face, ensemble, aux enjeux de la qualité de l'éducation en français dans le monde et à l'égalité femmes-hommes.



Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1566
DE LOTO BENZ DU 20 - 01 - 2021

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1567 de LOTO BENZ de ce mercredi 27 Janvier 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, de nombreux parieurs ont remporté des gros lots à LOME et à DAPAONG. Dans les autres villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur des parieurs.

Ainsi, la ville de LOME, la LONATO a enregistré un maxi gros lot de 8.250.000F CFA, remportés sur le point de vente 50423.

A DAPAONG, C'est un lot de 1.000.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance sur le point de vente 10122

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1567 de LOTO BENZ du 27 Janvier 2021

Numéro de base

32 38 21 68 16



SURFEZ ET PARTAGEZ INTERNET EN TOUTE MOBILITÉ

MIFI ALCATEL 

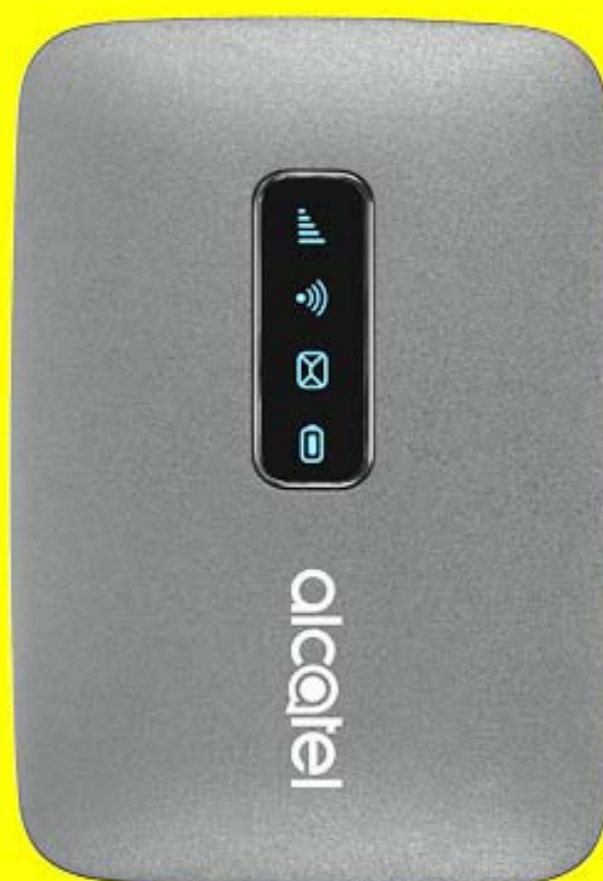
1 Terminal MiFi



+

60Go

à 39 900 F CFA



- Avec 4G et profil LTE-Fixe
- Vitesse de téléchargement jusqu'à 150 Mbps
- Compatible : Windows 7/8/8.1/10 (32 & 64 bit), Mac OS X 10.6 ~ 10.10 (32 & 64 bits)
- WiFi hotspot : supporte jusqu'à 32 terminaux
- Batterie : Bonne, 2150 mAh, 8 h en usage et 300 h hors usage.

Promo jusqu'au 31 janvier 2021. Volume de 60 Go utilisable uniquement sur le réseau mobile Togocel. Valable 30 jours.

 @togocom.tg |  @togocom_tg

Service Client : 888 | 119
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg